

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ INSERTION RÉFUGIÉS

Pôle asile et Intégration des réfugiés
DIACONAT PROTESTANT
97 rue Faventines 26000 VALENCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Accompagnement Global INSERTION RÉFUGIÉS

a) Sa mission

Le service Insertion Réfugiés dispense depuis 2019 un accompagnement global pour les personnes bénéficiaires d'une protection internationale. Les personnes sont accompagnées dans toutes les démarches de la vie quotidienne, dans l'accès et le maintien des droits, l'emploi dans le but de favoriser l'intégration et l'insertion des personnes. Cet accompagnement est contractualisé entre le ménage, le référent social et le chef de service et/ou la direction pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois, soit 1 an maximum. Les rendez-vous se font uniquement au bureau d'Insertion Réfugiés. Il n'y a pas d'accompagnement extérieur sauf exception. Le dispositif d'accompagnement global, propose également des cours de FLE pour les personnes en contrat d'accompagnement.

b) Personnes accueillies

Cet accompagnement s'adresse uniquement aux personnes bénéficiaires d'une protection internationale (statut de réfugiés, protection subsidiaire ou apatride). Il s'agit d'un accompagnement de transition entre les structures d'accueil pour demandeurs d'asile et les services d'accompagnement départementaux de droits communs. Les personnes sont principalement orientées par les structures d'hébergement pour demandeurs d'asile, dont ils sont sortants (CADA, HUDA, etc.). Cependant, de plus en plus de personnes se présentent de manière spontanée.

Afin que les partenaires puissent nous orienter les personnes, nous avons élaboré une fiche de saisine reprenant les principales informations sur le ménage, les besoins d'accompagnements, ainsi qu'une note sociale. Si la personne se présente de manière spontanée, la secrétaire administrative peut se rendre disponible pour aider l'utilisateur à remplir celle-ci, ou lui fournir un exemplaire qu'il déposera au service plus tard.

Cette fiche de saisine est ensuite présentée et étudiée en commission ou sont présents les référents sociaux et un membre de la direction du pôle asile.

Une commission à lieu au minimum toutes les deux semaines.

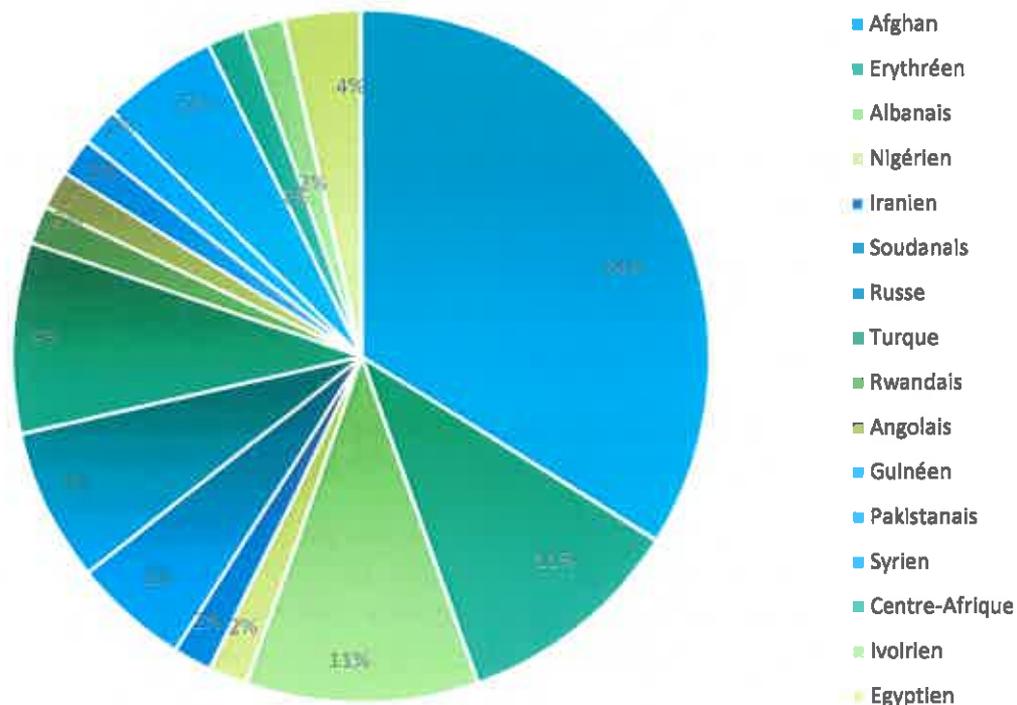
Chaque candidature est examinée afin de statuer ou non sur un accompagnement global. Ce temps d'échange nous permet, au regard des éléments portés à notre connaissance, d'évaluer si l'accompagnement proposé par Insertion Réfugiés est en adéquation avec les besoins et demandes de la personne.

c) Quelques chiffres

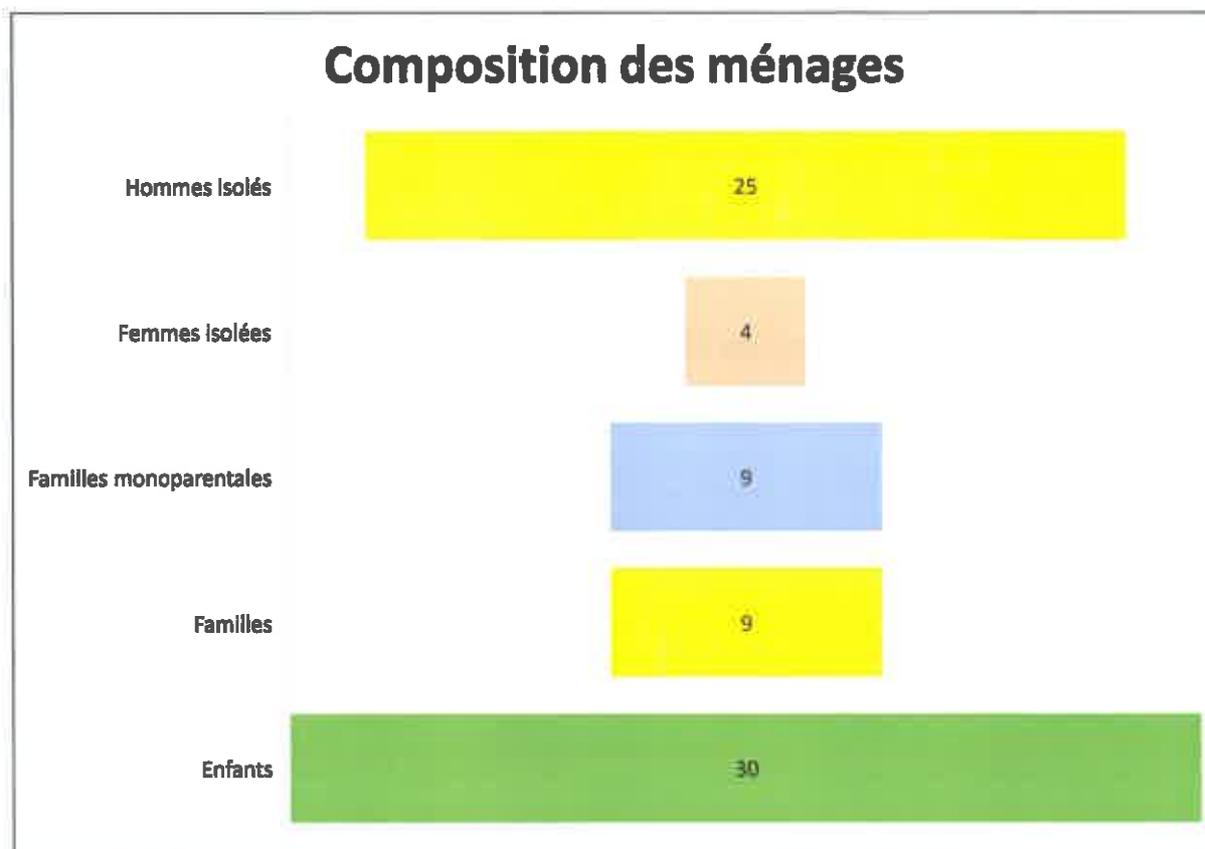
En 2023 nous avons accompagnés 56 ménages, soit 86 personnes sur le dispositif d'accompagnement global (56 adultes et 30 mineurs).

o Les origines des personnes accompagnées :

NATIONALITES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (56 ménages)



o Composition des ménages :



Malgré le flux des demandes en hausse, nous avons pu accompagner toutes les personnes éligibles à l'accompagnement en 2023.

Lorsque nous formulons un refus d'accompagnement, nous restons disponibles auprès des travailleurs sociaux ou des demandeurs pour expliciter cette décision et orienter sur d'autres d'accompagnements.

Cette année nous avons pu proposer aux personnes accueillies des séances gratuites de thérapie manuelle (ostéopathie) grâce à un nouveau bénévole.

En 2024, avec l'arrivée d'Agir sur la Drôme, les BPI ayant obtenu leur statut avant 2023, ne pourront pas être accompagnés par ce nouveau dispositif qui n'accompagnera que les BPI ayant obtenu leur statut en 2023 ou 2024.

Cela représente environ 1/3 des demandes d'accompagnement.

Comme dans d'autres départements où AGIR a été implanté, nous espérons que l'Accompagnement Global pourra accompagner les BPI non éligibles à AGIR, afin qu'ils ne restent pas sur le bord de la route de l'insertion professionnelle, de l'accès au logement et de l'insertion sociale.

Les Couloirs Humanitaires – Fédération de l'Entraide Protestante (FEP)

a) Présentation

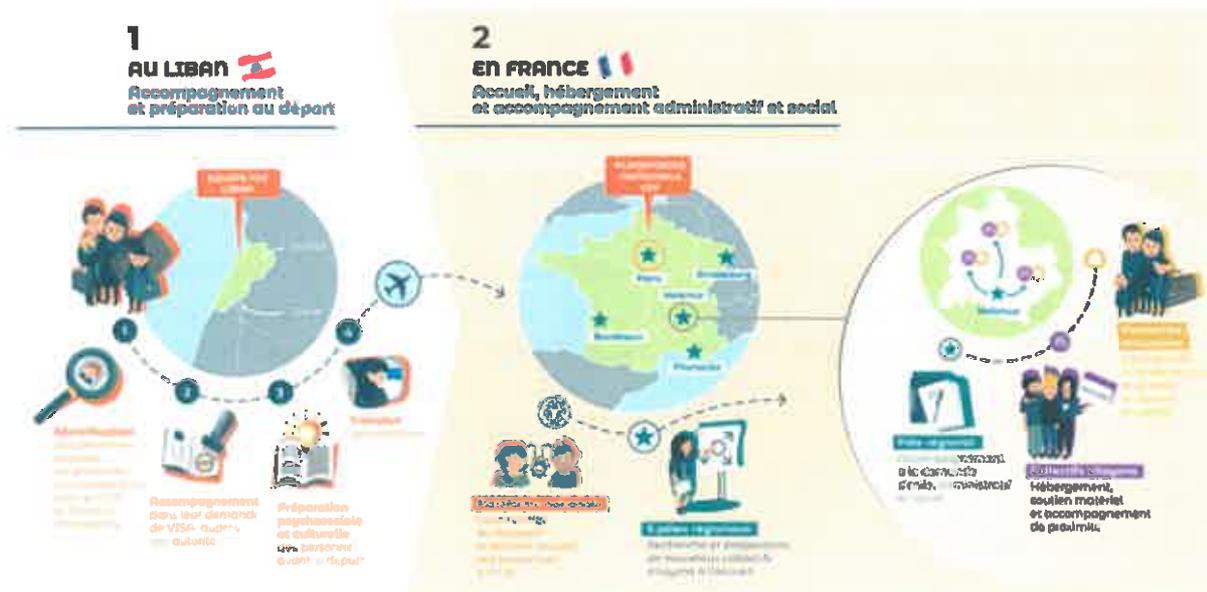
Plus d'1,5 million de syriens et 200 000 palestiniens sont actuellement réfugiés au Liban, la plupart en situation illégale. Dans le courant de l'année 2023, la situation est devenue de plus en plus difficile et dangereuse pour les réfugiés au Liban. Ainsi, le camp de Aïn El Helwe à Saïda, a été le théâtre de violents affrontements cet été. Trois familles actuellement sur la liste d'attente des Couloirs humanitaires résidents dans ce camp. La colère parmi la population libanaise est également montée contre les réfugiés. Le gouvernement libanais a mis en place une politique de plus en plus sévère à l'encontre des réfugiés syriens ; raids, descentes de police/armée, intimidation, arrestations, déportations...

Depuis le massacre du mouvement palestinien Hamas contre des citoyens israéliens du 7 octobre 2023, on assiste en outre à une escalade d'échanges violents au sud Liban entre l'armée israélienne et la branche armée du Hezbollah. Les familles ayant fui leur pays sont à nouveau menacées. L'impact de ces violences est important sur les civils et les réfugiés : outre les morts et les blessés, les déplacements forcés, la restriction de la liberté de circulation, hôpitaux et services publics sont défaillants, fermés ou détruits.

Cette situation diminue les possibilités de survie des réfugiés que le Liban accueille mais démontre d'autant plus le besoin impératif du maintien d'une voie de migration sûre et dynamisée par la solidarité de l'accueil citoyen que représente le programme des Couloirs Humanitaires

Depuis 2017, les Couloirs humanitaires, portés par la Fédération de l'Entraide Protestante via entre autres, le Diaconat protestant Drôme-Ardèche, s'emploient à faire venir en France, dans le cadre d'une mobilisation humaine et financière citoyenne, des personnes syriennes, iraqiennes ou palestiniennes réfugiées au Liban.

Ce dispositif repose sur la signature d'un protocole avec les pouvoirs publics et constitue le seul projet de « parrainage citoyen » en France ayant pour objectif de **développer les voies d'accès légaux aux territoires** pour les personnes en besoin de protection internationale.



Les ONG présentes dans les camps au Liban, identifient sur des critères de grande vulnérabilité et précarité, des personnes en besoin de protection internationale. En France, le Diaconat protestant recherche pour elles des collectifs citoyens pour l'accueil et l'hébergement, afin de les faire venir en France en toute sécurité, légalement et dans le respect et la dignité. Elles arrivent avec un visa humanitaire de type D (long séjour).

Ce dispositif des couloirs humanitaire permet donc l'accueil de personnes en besoin de protections internationale par une voie d'accès légale et sûre.

b) Ses missions

Le principe des couloirs humanitaires repose sur l'accueil inconditionnel de personnes par des collectifs citoyens afin de leur garantir une voie d'accès légale et sûre. Nous sommes aussi garant d'un accueil digne et respectueux des personnes. Pour cela, nous devons donc recruter des bénévoles dans toute la région Auvergne – Rhône Alpes (AURA) qui mettent à disposition des lieux d'hébergement. Puis d'accompagner accueillants et accueillis. Pour cela il est important de mettre en adéquation collectifs/personnes accueillies en fonction des lieux géographiques, problématiques des personnes accueillies, typologies familiales, moyens financiers et humains des collectifs.

Pour soutenir, accompagner les uns et les autres, nous déchargeons les collectifs de l'administratif en particulier tout ce qui se déroule en amont du statut, mais aussi de la procédure de demande d'asile (prise de rendez-vous GUDA, préfecture, OFII etc.). Nous intervenons aussi pour que les personnes accueillies puissent avoir leur place dans la société d'accueil et puissent faire entendre leur parole que cela soit avec les collectifs d'accueils mais aussi à des strates supérieures (atelier pour porter des plaidoyers etc.) Nous intervenons aussi en tant que médiateur en cas de conflit et animons régulièrement des bilans, point de vigilance avec les collectifs. Des formations sont aussi proposées afin de faciliter l'interculturalité, l'apprentissage du français, l'écoute de l'autre...

c) Son public/ Ses collectifs

1. Son public

Depuis septembre 2021, nous sommes sur le renouvellement du protocole d'accord avec les pouvoirs publics. En 2023, cela a permis l'arrivée en région AURA d'accompagner 13 familles. Elles représentent au total 46 personnes, dont 20 femmes, 26 hommes et 11 enfants.

La plupart sont des familles avec enfants, souvent en bas âge, afin de correspondre à la demande de communes rurales (forte demande de scolarisation des enfants en bas âge). Avant la fin de l'année, 5 familles ont obtenu une protection subsidiaire, et 6 familles un statut de réfugié.

La plupart des personnes accueillies étaient en grande précarité et vulnérabilité au Liban. Cela engendre des conséquences sur leur état de santé physique et psychique une fois arrivée en France. Pour répondre en partie à ces problématiques, les femmes peuvent bénéficier de séances d'écoute avec une psychologue arabophone. A défaut de soigner, il permet à minima aux personnes, en créant un espace sécurisé, de se raconter autrement, dans leur langue maternelle, d'essayer de reconstruire une image positive de soi et ainsi reprendre une certaine confiance. Cela renforce le réseau social que ces familles exilées se voient obligées de reconstruire et les aide à s'orienter davantage dans leur société d'accueil.

2. Ses collectifs

Sur la région AURA, ce sont donc 13 collectifs qui ont été actifs en l'année 2023 pour l'accueil via les couloirs humanitaires. Chaque collectif est composé d'une dizaine de membres actifs qui se relaient auprès de familles.

L'hébergement se fait dans des logements autonomes mis à disposition par les collectifs d'accueil. L'accompagnement se fait au quotidien par les membres des collectifs. Ce partage quotidien permet une immersion totale, dès le premier jour, dans la société française.

Au-delà de l'apprentissage facilité du français, cette immersion permet de comprendre les codes culturels et les enjeux sociétaux auxquels les réfugiés seront confrontés. Cet apprentissage essentiel offre un bagage qui pourra servir aux personnes accueillies tout au long de leur parcours d'intégration.



Sortie au marché de Noël

Ce dispositif permet également aux personnes accueillies de s'appuyer sur un réseau local, permettant d'offrir des opportunités facilitant l'intégration des personnes : constitution de liens sociaux, possibilités d'embauche, opportunités d'accès à un logement pérenne etc.

L'accompagnement dure actuellement en moyenne 19 mois mais souvent les liens créés sur cette période perdurent et de nombreux réfugiés restent en contacts avec leur collectif d'accueil.

La plupart des bénévoles ont entre soixante et quatre-vingt ans. Ils se relaient quotidiennement pour accompagner les accueillis dans les différentes étapes administratives de leur vie en France, l'accès au soin, l'éducation et l'apprentissage du français, les loisirs et la vie sociale, l'entrée dans et vers le logement, le budget etc. C'est un accompagnement long et intensif, parfois source d'incompréhension.

En effet, les personnes accueillies ont souvent une image idéalisée de l'Europe et ce malgré la préparation qui est faite en amont au Liban. Il existe alors un réel décalage entre ce qu'elles ont imaginé et la réalité qu'elles découvrent qui n'est pas toujours conforme à ce qu'elles attendaient.

Les lenteurs administratives, la dépendance auprès du collectif d'accueil et le fait de se sentir redevable auprès de ce dernier, sont autant de points qui peuvent se révéler anxiogène et source de souffrance.

A l'inverse, pour les collectifs, l'accompagnement de personnes avec lesquelles ils ne partagent pas la langue, la culture, peut s'avérer déroutant et demande régulièrement une remise en question importante.

De plus, la dématérialisation administrative pour les démarches en France demande une adaptation constante. Cependant, lorsque ces étapes sont franchies, un véritable lien se crée et des relations fortes perdurent au-delà des vicissitudes propres au statut de réfugiés.

Pour les soutenir dans ces accompagnements, les coordinateurs qui accompagnent dans des associations et régions différentes, organisent régulièrement des réunions, des bilans, voir des médiations. En fonction de la demande des collectifs, ils peuvent aussi mettre en place des formations.

Ainsi en 2023, les collectifs accueillants ont pu bénéficier d'une formation d'alphabétisation par le théâtre, renforçant leurs aptitudes à accompagner les adultes réfugiés, souvent analphabètes car n'ayant pas pu recevoir d'enseignement adéquat.



Atelier d'apprentissage du français par le théâtre

(Du Dauphiné libéré – 24 avril 2023)

d) Intégration et insertion professionnelle/ formation

Compte tenu des lenteurs administratives, peu de personnes accompagnées sont dans l'emploi ou la formation dès la première année. En effet, il faut déjà compter en moyenne six mois pour l'obtention du statut. Deux à trois mois minimums sont ensuite requis pour pouvoir signer le contrat d'intégration républicaine auprès de l'OFII et pouvoir ainsi bénéficier de 600 h de formation de Français langue étrangère qui se verront mise en place dans un délai de 3 mois environ.

Cependant, 4 personnes ont pu décrocher un contrat de travail, cette année. 7 autres personnes se sont lancées dans une recherche active d'emploi. Couplé à une forte motivation des individus, les réseaux des collectifs sont un atout considérable pour les accompagnées afin de trouver un travail, ce qui met en évidence un des avantages de l'accueil citoyen.

e) Logements

Six familles sont sorties cette année du logement en accueil citoyen. Deux familles ont trouvé un logement sur le marché privé dont une avec un bail glissant ; deux autres ont obtenu un HLM, et encore deux familles ont pu être relogées par Habitat & Humanisme. Une famille a pu rester dans le logement initialement mis à disposition par le collectif et une autre famille a été réorientée vers les services de logement d'un Centre provisoire d'hébergement (CPH). A la fin

de l'année, trois familles ayant obtenu leur titre de séjour étaient encore à la recherche d'un logement.

Le relogement reste un défi considérable, tant pour les familles souhaitant rendre leur présence en France plus autonome, que pour les collectifs qui les assistent dans leur recherche d'un logement adapté.

f) Perspectives

Pour toutes les familles arrivées fin 2022 et 2023 ayant eu le statut, la phase de relogement et emploi reste au cœur de leur accompagnement. Les cours de français délivrés par l'OFII sont en cours de réalisation ou sont en passe de le devenir. Elles sont donc amenées à sortir du dispositif en 2024.

Reste un nombre très important de familles en attente au Liban, en grande précarité et vulnérabilité. La situation actuelle du conflit israélo-palestinien aux frontières du Liban impacte davantage leurs conditions de vie : sécurité, accès à un logement, à la nourriture, aux services médicaux, au travail, à la scolarisation des enfants ...

Le climat géopolitique se faisant plus instable, même les ONG, le HCR, l'UNRWA et les services consulaires français ont actuellement de plus en plus de difficultés à faire leur travail correctement et à faciliter l'accès aux dispositifs et programmes d'aide aux réfugiés.

En parallèle de cela en France, le nombre de collectifs citoyens en capacité d'accueillir diminue dû à l'âge souvent avancé de la plupart des bénévoles. Il devient pour cela urgent de trouver de nouveaux lieux d'accueil ainsi que de nouveaux collectifs pour pérenniser la suite des couloirs humanitaires qui devient toujours plus pertinente.

Il nous faut donc trouver les moyens de faire connaître notre programme, mobiliser des bénévoles, mettre en place de nouveaux outils pour susciter l'envie d'accueillir par des réunions publiques, par la projection de films thématiques, la distribution de nos livrets d'accueil, les réseaux sociaux, etc.

Il faut aussi aider les anciens collectifs à recruter des forces vives.



2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ
Insertion Réfugiés
Accompagnement des réfugiés
(action 15)

Pôle asile et intégration des réfugiés
DIACONAT PROTESTANT
97 rue Faventines 26000 VALENCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023
INSERTION RÉFUGIÉS
ACCOMPAGNEMENT DES REFUGIES (ACTION 15)



Table des matières

I.	LA PLAFORME D'ACCUEIL – ACCOMPAGNEMENT PONCTUEL	3
a)	Présentation	3
b)	Ses missions	3
c)	La mise en place.....	4

LA PLAFORME D'ACCUEIL – ACCOMPAGNEMENT PONCTUEL

a) Présentation

En 2023, le dispositif dit « Accompagnement ponctuel » peut être sollicité par toutes les personnes non-accueillies au CPH mais bénéficiant d'une protection internationale et résidant sur le département de la Drôme. Il est proposé un accompagnement dans des démarches spécifiques, liées à l'obtention du statut de réfugié ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire. Toutes les demandes sont ainsi étudiées et traitées par notre dispositif ou, si elles ne relèvent pas de nos missions, réorientées vers des services du droit commun.

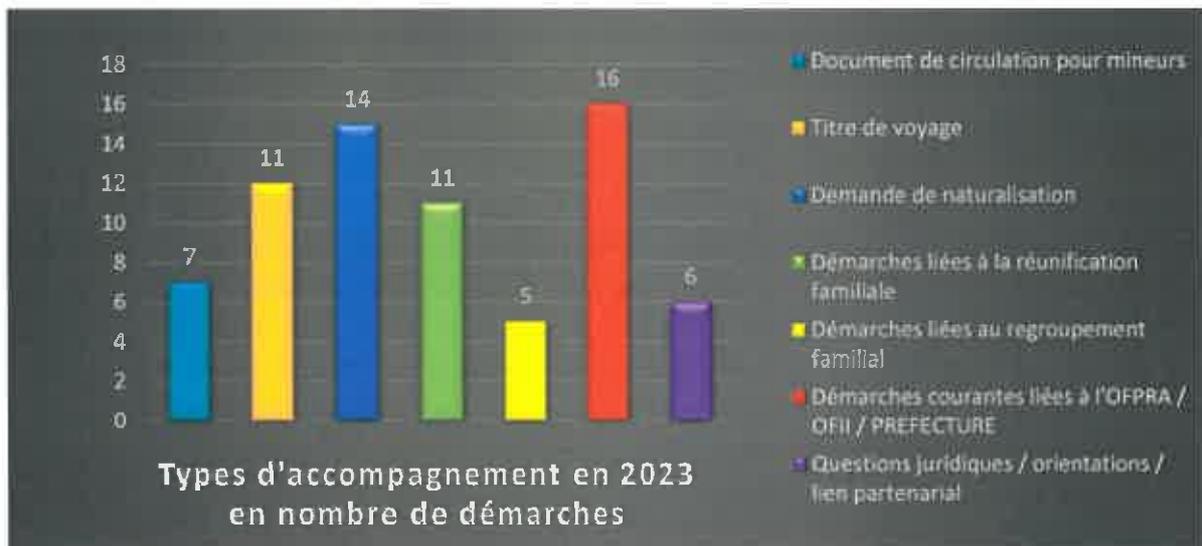
Les demandes émanent principalement des référents sociaux de Centres Médico-Sociaux, de la Mission Locale ou de toutes autres structures relevant du droit commun du département. Il est également fréquent que les personnes s'adressent à notre service spontanément.

b) Ses missions

Le dispositif d'Accompagnement Ponctuel répond à des demandes précises liées au statut de réfugié ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire. Il permet d'apporter une aide aux personnes souhaitant demander :

- une première carte de séjour après obtention des documents d'état civil de l'OFPRA,
- le renouvellement de cette même carte suite à un déménagement, à son expiration,
- des documents de circulation extraterritoriale (Document de Circulation pour Etranger Mineur, Titre de Voyage),
- une réunification ou un regroupement familial,
- la naturalisation française,
- la demande de maintien du statut BPI. Cette démarche concerne un mineur, enfant de bénéficiaire d'une protection internationale, arrivé sur le territoire français lors de sa minorité, qui arrive à l'âge de la majorité et souhaite continuer à bénéficier de la protection obtenue par ses parents,
- ...

En 2023, le service a accompagné 36 ménages pour un total de 72 démarches distinctes, réparties comme suit :



Certaines de ces démarches peuvent être traitées rapidement notamment si les personnes possèdent l'ensemble des documents nécessaires. D'autres démarches sont plus conséquentes et demandent de nombreux rendez-vous, répartis sur plusieurs mois.

c) La mise en place

Avant tout accompagnement, une fiche de saisine est remplie dans le but de clarifier la demande de la personne.

Les demandes sont examinées et étudiées lors d'une commission afin de désigner le référent social. Un contrat est ensuite signé entre la personne BPI et le référent. Les rendez-vous sont fixés selon les urgences liées aux démarches effectuées et la disponibilité des personnes, mais toujours dans un délai raisonnable.

Bon nombre des démarches administratives sont aujourd'hui à réaliser par internet, dans un objectif général de dématérialisation des procédures. Nous constatons que l'outil informatique est peu maîtrisé par les personnes accompagnées. Ce manque, ajouté à la faible maîtrise de la langue française et le peu de connaissance de l'organisation de l'administration française, diminuent les capacités d'autonomie des personnes. Un appui administratif reste nécessaire afin de permettre un accès aux droits effectif.

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ INSERTION RÉFUGIÉS - IML

Pôle asile et intégration des réfugiés

DIACONAT PROTESTANT

97 rue Faventine 26000 VALENCE

Table des matières

I.	Intermédiation Locative (IML)	3
a)	Présentation du dispositif et missions.....	3
b)	Contexte 2023.....	4
c)	Les logements	5
d)	Les entrées.....	5
e)	Les sorties	6
f)	Quelques chiffres.....	6
g)	Difficultés.....	8
h)	Perspectives.....	8

Intermédiation Locative (IML)

a) Présentation du dispositif et missions



L'IML est destinée à des ménages bénéficiant d'une protection internationale, sortant de structures d'hébergement de demandeurs d'asile de la Drôme, qui sont proches de l'autonomie et de l'accès à un logement, mais nécessitant un accompagnement.

En effet, par manque de ressources financières, d'antériorité ou de sécurité dans l'emploi, méconnaissance du marché locatif, absence de réseau de relations, faible niveau de français ou de formation..., l'accès au logement locatif peut s'avérer complexe ou impossible pour les ménages bénéficiant d'une protection internationale.

Le service IML d'Insertion réfugiés l'intervient comme un tiers social qui fait le lien entre le locataire et le propriétaire. Le service loue aux propriétaires des logements adaptés au nom du Diaconat, puis les sous-louer aux ménages, tout en proposant un accompagnement social individualisé.

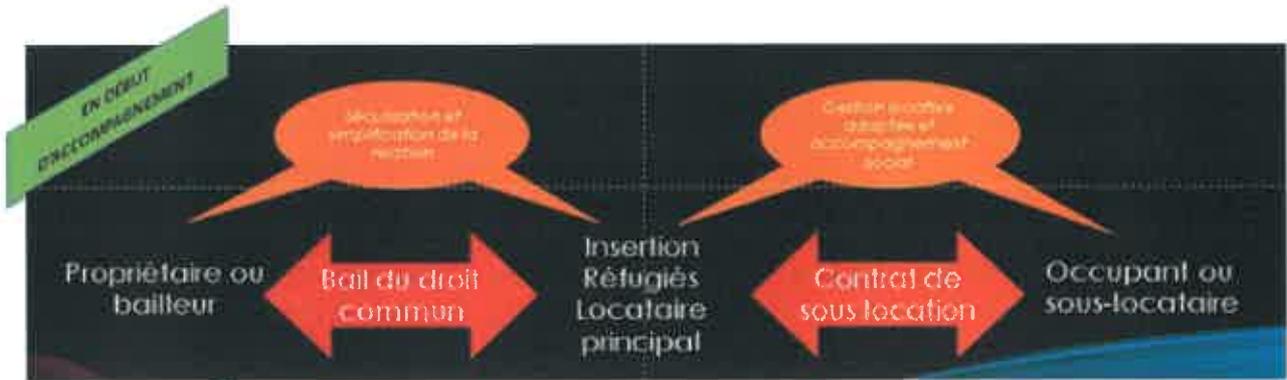
Cet accompagnement d'une durée de 12 mois minimum, est en lien avec l'apprentissage de la gestion d'un logement. Après une année, si les critères de réussite d'accès au logement sont réunis, un bail glissant est mis en place au profit du sous-locataire. L'accompagnement se termine et l'usager, autonome, devient locataire en titre de son logement.

Les logements sont captés dans le parc privé de la Drôme.

Le dispositif IML est prévu pour gérer 30 logements en file active et accompagner 20 familles et 10 personnes isolées.

Le logement joue un rôle capital pour une bonne intégration, que ce soit au niveau social ou au niveau professionnel. L'accompagnement en IML à destination des personnes réfugiées participe pleinement à cette meilleure intégration.

Le principe de la location avec bail glissant en 4 étapes :



Etape 1 : Un bail est signé entre Insertion Réfugiés (qui devient LE locataire) et un propriétaire bailleur.

Etape 2 : Un bail de sous-location est signé entre Insertion Réfugiés et l'usager (qui est notre sous-locataire).

Etape 3 : Mesure IML - Accompagnement à la gestion de son 1^{er} logement indépendant (souvent après une période d'hébergement d'urgence ou temporaire) et social pendant 12 mois.

Etape 4 : Glissement du bail => fin du bail entre Insertion Réfugiés et le propriétaire, et nouveau bail signé en direct entre l'usager (qui devient alors locataire) et le propriétaire bailleur.

b) Contexte 2023

L'année 2022, marquée la guerre en Ukraine, a toujours des répercussions en 2023 sur le logement et le parc locatif : les déplacés Ukrainiens sont en partie hébergés dans le logement social ou privé, ce qui contribue à la raréfaction et à la difficulté de capter des biens immobiliers dans le parc privé drômois.

L'année 2022 avait déjà connu une diminution des biens sur le marché du logement et une augmentation importante du montant des loyers en France. En 2023, elle s'est poursuivie (en moyenne +12 %).

Nous avons constaté une pénurie de logements plus prononcée pour les familles de 3 enfants et plus.

Il est toujours plus difficile de capter des logements décents, non énergivores et pour un loyer qui reste accessible à nos usagers.

Pour les personnes fragiles comme les réfugiés sortant de structures d'hébergement pour demandeurs d'asile, l'accompagnement en IML est d'année en année davantage vital pour espérer un accès au logement et une intégration réussie.

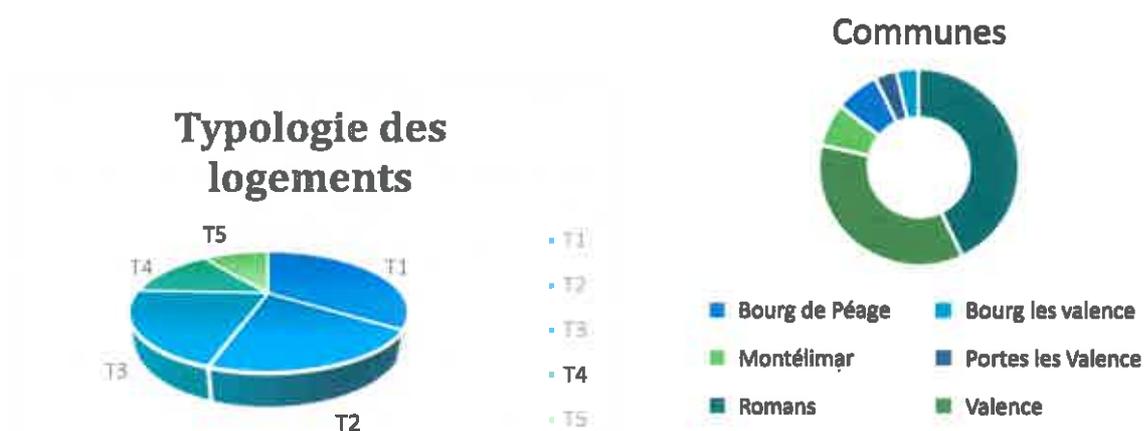
c) Les logements

Nos mesures IML étant majoritairement orientées vers des familles, nous recherchons davantage de grands logements et nous heurtons à une offre correspondante très restreinte.

Les impayés de loyers restent maîtrisés mais nous sommes amenés à faire preuve de souplesse dans la gestion de quelques retards de paiements en raison le plus souvent des situations professionnelles instables de nos usagers (contrats précaires, CDD, intérim) qui impliquent des changements de revenus réguliers que les usagers doivent apprendre à gérer en parallèle de leurs démarches d'aides sociales.

Des VAD (Visite à Domicile) sont régulièrement faites par le référent logement dans les appartements afin de s'assurer de sa bonne tenue et des bonnes relations avec le voisinage.

Composition du parc locatif de l'IML



Une bonne moitié des logements sont de T1 et T2.

Valence et Romans sont les communes dans lesquelles nous avons le plus de logements.

d) Les entrées

7 entrées ont été effectuées en 2023 sur les communes de Valence (6) et Bourg les valence (1), soit 4 foyers (2 couples + 2 familles monoparentales) et 3 personnes

isolées (tous des hommes). Pour un total de 14 nouvelles personnes accueillies dans les appartements de l'IML dont 5 jeunes et enfants.

Les candidatures restent soumises à une Commission d'Attribution interne, mensuelle, menée par les différents membres de l'équipe de l'IML avec leur responsable hiérarchique. Les critères essentiels pour la prise de décision sont :

- l'adaptation du logement à la composition de la famille (adéquation surface et composition du logement en miroir avec la composition familiale)
- le taux d'effort et le reste à vivre
- la situation personnelle et professionnelle (en emploi ou perspectives sérieuses d'en occuper un à court terme)
- la proximité du lieu de travail (pour les usagers en CDI)
- le niveau de français et l'engagement à son apprentissage

e) Les sorties

7 foyers sont sortis du dispositif en 2023 :

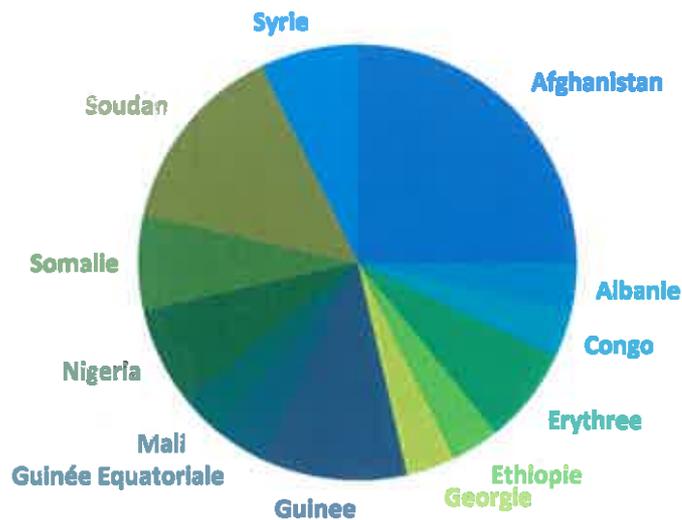
- 1 sortie d'une famille monoparentale, qui a déménagé sur une autre région.
- 1 sortie d'un couple avec enfants vers un logement social.
- 1 mise en péril d'un immeuble, a conduit un homme isolé à être relogé sur Montélimar.
- 1 incendie d'un immeuble à Romans, a obligé un homme isolé à trouver un autre logement, il est depuis parti vivre à Lyon.
- 1 abandon de logement par un locataire parti sans donné de nouvelles ni d'adresse
- 2 sorties d'hommes isolés, en raison d'un loyer trop élevé, vers un logement social pour l'un et chez un ami pour l'autre.

f) Quelques chiffres

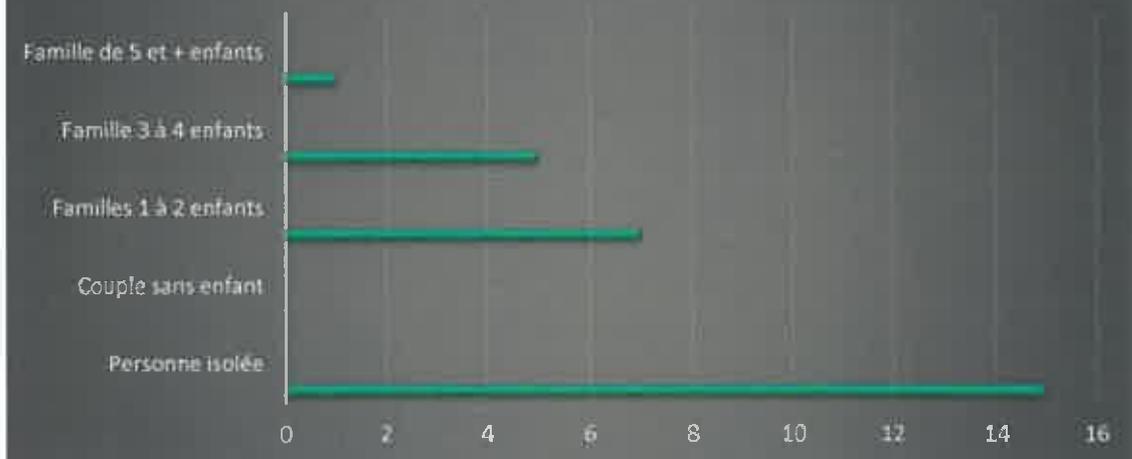
30 mesures en file active ont été réalisées en 2023.

Les foyers sont de 14 nationalités différentes et demeurent majoritairement issus de pays africains (16) et d'Afghanistan (14)

PAYS D'ORIGINE



Typologie des familles en IML



Parmi les 11 foyers en IML, tous tirent des ressources de situations d'emplois. En effet, nous avons accentué l'accompagnement autour du travail en 2023 pour les bénéficiaires du dispositif IML : projet professionnel, CV, aide à l'entretien d'embauche, ateliers de français et de français en lien avec la recherche d'emploi.

Les mères isolées en charge de fratries de 2, 3 ou 4 enfants travaillent ou sont en formation. Mais des difficultés persistent : de déplacements, de disponibilités réduites (amplitude horaire limitée), de garde.

Les hommes isolés sont tous en emploi : l'industrie, l'agro-alimentaire et plus encore le bâtiment, sont des secteurs qui recrutent même avec un niveau de langue française faible.

Ces emplois sont souvent précaires : intérim, CDD dit de chantier, temps partiel, etc. qui n'assurent pas une continuité de travail et de revenus. Ils sont complétés par des aides sociales. Sans l'IML, l'accès au logement serait probablement impossible.

g) Difficultés

Nous constatons cette année plus de réticences et de craintes de la part de propriétaires bailleurs au glissement de bail. La situation économique et sociale leur fait craindre de plus en plus le retrait de notre association.

La concurrence des différentes garanties locatives du marché immobilier locatif (Visale, Locapass, celle des agences immobilières, ...) nous met en difficulté face à certains propriétaires car dans une bonne partie des cas, nos usagers ne remplissent pas les conditions pour y prétendre.

Dans d'autres situations, nous avons observé le succès de rapprochements familiaux pour nos usagers et leurs familles en 2023, avec pour conséquence l'impossibilité de faire glisser les baux concernés. Le logement loué étant devenu alors inadapté à la nouvelle composition familiale. Dans ce cas, nous essayons de trouver, notamment en locatif social, une solution appropriée à ces usagers.

Ainsi en 2023, une famille a pu bénéficier d'une mutation interne au parc locatif du Diaconat : passage d'un T1 à un T4.

h) Perspectives

La perspective de développer la colocation en 2023 ne s'est pas concrétisée : les obstacles au glissement de bail sont déjà fréquents en contrat de sous-location classique et la colocation ajoute des difficultés pratiques et juridiques.

Nos objectifs :

- Asseoir le dispositif (stabiliser l'équipe et participer à des formations spécifiques IML) et augmenter le nombre de mesures pour permettre à davantage de réfugiés d'accéder au logement.
- Conforter et développer les liens avec les acteurs immobiliers privés qui nous font confiance
- Travailler à faciliter le glissement de bail avec les propriétaires
- Rechercher de nouveaux propriétaires
- Développer le nombre de communes d'accueil en Drôme afin de contourner un marché valentinois saturé et d'installer les familles vers des communes plus petites et plus rurales, mais avec les services de base essentiels (écoles, transports...), ce qui peut participer à une meilleure intégration.
- Mettre en place une veille

DISPOSITIF RÉINSTALLÉS

I. Présentation

- Contexte

Depuis 2015, face à l'ampleur des flux migratoires en direction de l'Union européenne, les états membres ont pris des engagements importants vis-à-vis des réfugiés en besoin de réinstallation

Ces engagements se sont traduits par l'organisation de missions de protection menées à grande échelle au sein des pays de premier asile afin que puissent être auditionnés, sur place, des réfugiés en situation de grande vulnérabilité. L'Etat français s'est engagé à accueillir sur son territoire des personnes en provenance différents pays depuis 2016. Il a renouvelé son engagement depuis octobre 2017 envers le HCR.

- Présentation

La réinstallation implique un transfert volontaire, sûr et réglementé de personnes ayant besoin d'une protection internationale du pays où elles sont enregistrées soit auprès du Haut-Commissariat des Nations-Unies (HCR) qui va confirmer leur éligibilité au programme. Soit auprès des autorités du gouvernement hôte (premier pays d'accueil) vers un autre pays qui a accepté de les admettre en tant que réfugiés.

Les personnes sont choisies sur la base du volontariat. Celles qui demandent la protection de la France. A cela s'ajoute le principe de la vulnérabilité (conditions de vie suite aux traumatismes et violences subis dans le pays d'origine).

La réinstallation est conçue comme une solution à long terme. Elle peut permettre aux réfugiés de devenir citoyens de leur nouveau pays, bien que le processus puisse prendre plusieurs années.

- Missions

L'accueil et l'accompagnement global sont les principales missions de l'équipe de travailleurs sociaux.

L'accueil consiste à capter un logement autonome pour héberger la famille durant la période de l'accompagnement et dans une zone géographique déterminée.

Pour loger les personnes, les acteurs (opérateurs) recherchent des appartements auprès des bailleurs (principalement privés), sous-loués aux réinstallés, avec pour finalité soit de faire glisser le bail, soit de quitter le logement pour un autre en location directe.

Un travail en amont de l'arrivée des réinstallés est donc nécessaire : captation et équipement du logement :

- De types T3 à 5 pour les grandes familles

- En capacité de répondre aux besoins de PMR

Les logements sont situés dans la zone rhodanienne sur la Drôme et l'Ardèche .

En Drôme, au nord dans les villes de Romans, Bourg-lès-Valence et Bourg de Péage. Au centre, dans la commune de Valence et au sud, à Loriol et Montélimar.

En Ardèche, les villes de Toumon et Guilherand-Granges

Ce choix géographique est déterminant pour les ménages. Ils répondent aux exigences liées à la situation de vulnérabilité et l'emploi des personnes accompagnées, l'accès aux soins et donc à la mobilité.

Cette mission se poursuit par l'accueil physique des personnes bénéficiaires dès l'aéroport par les travailleurs sociaux jusqu'au nouveau domicile (lieu d'hébergement).

- L'accompagnement global

Cette mission s'articule avec :

- Les démarches quotidiennes (inscriptions à l'école, prise de rendez-vous médicaux,)
- Les formalités administratives nécessaires à l'ouverture de droits (RSA, allocations, assurance maladie, préfecture...),
- L'insertion professionnelle (formation professionnelle, emploi),
- L'accompagnement administratif (travail d'identification des différents organismes, ouvertures de droits, transferts de dossier, obtention des documents d'état civil délivrés par l'OFPRA, lien avec l'OFII pour la signature du CIR, les journées de formation civiques ainsi que les cours de français obligatoires)
- L'accompagnement linguistique (cours obligatoires OFII, cours FLE dispensés au sein du service insertion réfugiés, à domicile par des bénévoles et auprès des autres partenaires communaux)
- L'accompagnement socio-éducatif et professionnel
- L'accompagnement juridique
- L'accompagnement dans et vers le logement

Les réfugiés réinstallés ont le droit de travailler et d'étudier, d'accéder aux soins de santé et à d'autres services sociaux, et de bénéficier du soutien nécessaire pour participer aux communautés locales, y compris des cours de langue.

Des conventions de partenariat sont signées avec les acteurs de l'intégration présents dans le département, tels que le FRANCE TRAVAIL, la CAF, la CPAM.

L'autre mission consiste au développement de réseaux d'acteurs et bénévoles impliqués dans l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale.

Le fondement de l'intégration et de l'accompagnement repose sur le principe d'acquisition des codes vers l'autonomie et donc vers l'intégration.

Chaque personne est accompagnée dans sa globalité, mais en prenant en compte aussi de la spécificité de sa situation, son âge, ses ressources, sa santé.

Des actions d'informations, de sensibilisation sur les droits, le statut des réfugiés et de la protection subsidiaire doivent être organisées auprès des acteurs institutionnels et associatifs locaux dans le but de renforcer les liens entre professionnels et de faciliter l'insertion des BPI.

II. Fonctionnement

L'équipe se compose de :

- La direction du pôle Asile en renfort depuis 2022
- 2 travailleurs sociaux à temps complet
- 1 nouveau collègue, à temps plein, a intégré en décembre 2023 en renfort pour une mission de 2 mois, du fait de la concentration des accueils sur la fin de l'année.

III. Les personnes accueillies en 2023

A) Nombre

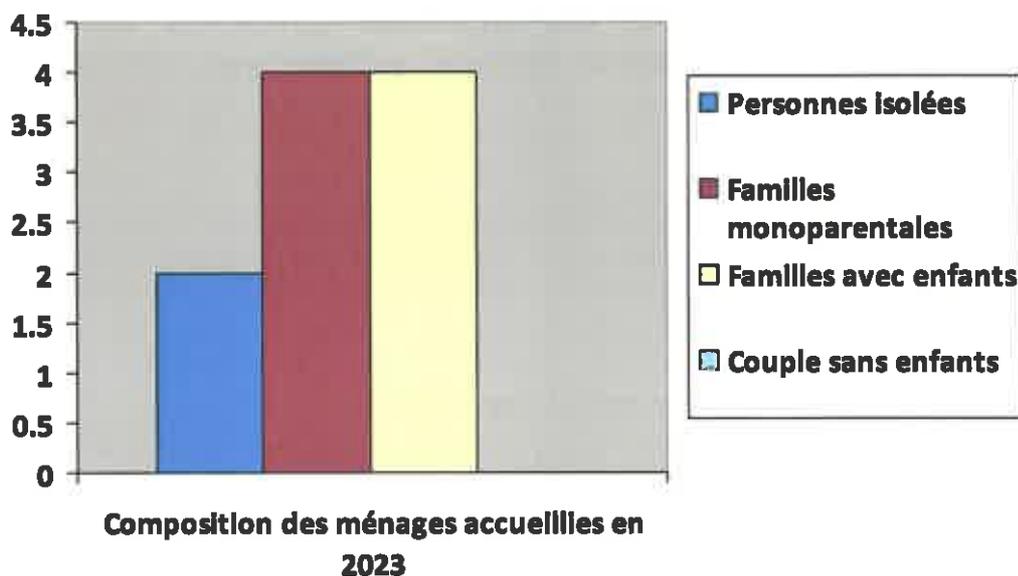
9 ménages toute composition confondue, sur 10 prévues, soit 39 nouvelles personnes.

La composition des ménages accueillis est hétéroclite.

Couple avec enfants (3), familles mono-parentales (2), des familles rattachées avec enfants (2) et des hommes isolés (2).

50% des familles monoparentales se composent de jeunes enfants nécessitant un accompagnement plus soutenu auprès d'acteurs de l'enfance : les centres PMI, les crèches, les établissements scolaires. Cette situation amène également à la présence d'enfants lors de rendez-vous au bureau et permet aux référents sociaux de donner une attention plus particulière sur la relation parents-enfants. Cela génère des échanges autour de la parentalité et des questions autour du développement de l'enfant.

Les couples avec enfants sont très représentatifs de l'objectif de la Réinstallation. En effet, le but est d'accueillir et accompagner des familles avec enfants en vue de faciliter l'intégration des parents par le biais de l'éducation des enfants.



B) Statut et origines des personnes hébergées en 2023

1- Les Arrivées 2023

a) Pays de première installation :

L'ensemble des ménages accueillis sont des réfugiés originaires de l'Afrique subsaharienne et de la Syrie. Ils ont transité par le Cameroun, le Tchad, l'Ethiopie, le Rwanda et le Liban.

b) Nationalité :

- 16 Centrafricains
- 9 Soudanais
- 6 Syriens
- 4 Nigériens
- 2 Erythréens

c) Langues

- 46 % des accompagnés sont des **francophones** avec un niveau de français A1 à B++, diplômés dans leur pays d'origine (scolarisation collège à université).
- 15 **arabophones**, originaires du Soudan et de la Syrie. 1 avec un parcours universitaire et 2 avec un niveau secondaire et lycée.
- 3 **anglophones**, d'origine nigérienne, et érythréenne, de niveau scolaire secondaire

- Sur les 18 personnes francophones, 3 ont un niveau universitaire, dont 1 doctorat.

2. Les familles en cours d'accompagnement en 2023

Il reste 8 ménages arrivés courant 2022, soit 24 personnes au total. Pour 4 d'entre eux, les documents de l'OFPRA ne sont pas encore arrivés ou sont arrivés début 2024.

D'autres étaient encore accompagnés car ils ont été accueillis dans le second semestre de 2022.

6 enfants majeurs ont eu accès à une formation dont 1 à une formation diplômante. Cependant au niveau des parents, seule 1 personne a trouvé un travail en intérim.

La plupart ont encore besoin d'un accompagnement par du fait des difficultés liées à la langue, l'intégration socio-professionnelle des adultes et éducative pour les enfants.

Le relais vers les partenaires sociaux est mis en place avec un suivi, mais cet accompagnement reste insuffisant par le manque de disponibilité des acteurs et par la complexité du parcours d'intégration pour les réinstallés.

C) Sorties de dispositif

En 2023, 4 ménages ont quitté le dispositif. Chaque famille avait été suivie pendant un an, selon la durée initiale du contrat d'accompagnement. Une famille syrienne a quitté complètement le dispositif suite à une embauche en CDI dans une zone géographique éloignée et de ce fait a déménagé. Pour les 3 familles restantes, elles restent en sous-location avec le Diaconat Protestant dans l'attente d'un logement pérenne. Toutefois elles ne sont plus accompagnées par notre service.

D) Conclusion

Points positifs :

L'année 2023 a été très riche pour les Réinstallés et pour les travailleurs sociaux.

En effet, l'accueil des ménages francophones a facilité le parcours d'intégration à tous les niveaux (santé, professionnel, formation, logement et administratif). Un certain nombre d'entre eux ont bénéficié d'une insertion professionnelle accélérée. Ces familles ont réussi à s'approprier les codes et la culture française en un laps de temps réduit. D'autres étaient déjà parfaitement à l'aise dans leur nouvel environnement.

Le service a recruté des bénévoles et des parrains pour les réinstallés : 5 bénévoles ont intégré l'équipe des Réinstallés sur diverses activités.

Des partenariats d'accompagnement à l'emploi et à la formation par Kodiko, Colibri, Graine de Coccagne ont été mis en place.

Difficultés :

Cependant, tous ne bénéficient pas de l'avantage de la maîtrise langue française. Il y a un décalage dans la compréhension de notre langue et donc dans l'accompagnement. Outre la langue, le niveau d'éducation dans le niveau d'origine a une place importante dans l'intégration et la compréhension des codes sociaux. Cela ralentit considérablement l'accompagnement.

On constate également des difficultés liées aux traumatismes. Souvent les personnes accompagnées refusent une orientation vers un professionnel.

Nous avons eu peu d'arrivées pendant le premier semestre 2023, mais un rattrapage a eu lieu sur le deuxième semestre et un renfort en CDD de 2 mois à temps plein sur la fin de l'année a permis un meilleur accompagnement mais aussi de résorber le retard de suivi au niveau des logements (entretien et travaux).

Les difficultés que nous rencontrons est l'accueil des familles en PMR ou très grandes familles. En effet, la pénurie persistante de logements PMR ou de T5-6 dans notre zone géographique ne cesse de s'amplifier.

Par ailleurs, l'absence de CHU à proximité du département altère également notre accueil pour des personnes candidates avec de plus en plus de problématiques de santé complexe.